

Bulletin municipal N° 118 • DÉCEMBRE 2023



Convention d'Aménagement du Bourg p. 5



Gestion des déchets p. 6



Opération Boîtes de Noël p. 8



Crumble de poireaux p. 13



www.saint-morillon.fr

décembre 2023 Sommaire

n° 118

Rétrospective.....03

Travaux04

La CAB......**05**

Environnement......06

ccas......08

Associations.....09

Dans le panier de l'AMAP. 13

Économie locale............15

Brèves et agenda......16

Chères Saint Morillonaises, chers Saint-Morillonais,



Cela fait maintenant trois ans que vous nous avez fait confiance et que vous avez reconduit l'équipe, riche de ses compétences, qui m'entoure. Depuis le début de notre mandat, avec l'ensemble des conseillers et des employés municipaux, nous nous sommes engagés à travailler sans relâche pour répondre aux besoins de notre commune et faire de notre village ce lieu où il fait bon vivre. Nous avons également fait face à des crises sans précédent (Covid, inondations, feux de forêts, ...) et une fois encore, c'est ensemble que nous avons surmonté ces évènements, et tout particulièrement grâce à la solidarité dont vous avez fait

Alors, au-delà de ces difficultés, nous continuons à avancer, que ce soit pour des réalisations du quotidien ou des projets de plus grande envergure. Pour cette première partie de mandat, je rappellerais la livraison des deux bâtiments emblématiques situés autour de l'école, que sont le restaurant scolaire et la salle d'évolution. N'oublions pas qu'avec ce restaurant, c'est la possibilité pour tous nos enfants d'accéder à des repas faits sur place, dans de bonnes conditions, avec une part importante de bio (40 %). Pour la salle d'évolution, au-delà des activités scolaires, c'est aussi un bâtiment ouvert aux associations, qui comme j'aime à le dire, participent pleinement au lien social et au dynamisme de notre village. La rénovation des bâtiments communaux et la valorisation de notre patrimoine faisaient également partie de nos préoccupations, et, elles sont mises en œuvre comme le montre la très belle réfection du mur du pré de la cure qui a été réalisée cette année. Dans nos engagements, nous parlions d'ouverture à la nature et de l'importance de notre environnement. Cela a été le cas avec le tracé et la mise en valeur de notre boucle de randonnée ainsi que la pose d'une passerelle sur le Gât-Mort. Bien sûr, il arrive que vous trouviez que cela n'avance pas assez vite. Mais sachez que la réalisation de tous ces travaux sont soumis à des contraintes administratives, juridiques, complexes et lourdes. Le déplacement d'un tronçon de chemin rural pour finaliser la boucle de randonnée peut prendre jusqu'à 2 ans...

Nous sommes bien conscients qu'il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir et nous restons déterminés à concrétiser nos projets. Parmi ceux-ci, l'amélioration de notre cadre de vie et l'évolution du village sont deux des grands chantiers que nous souhaitons mener durant ces 3 prochaines années, en tenant compte des impératifs du changement climatique. Comme je l'avais déjà mentionné, nous avons lancé une nouveau Plan local d'Urbanisme (PLU), qui va prendre en compte les nécessités écologiques d'aujourd'hui, tout en permettant un développement harmonieux de notre commune. De même, avec la convention d'aménagement de Bourg (CAB) nous proposons d'imaginer et de dessiner le Saint-Morillon du futur. Nous avons choisi un cabinet paysagiste qui nous accompagne pour dessiner l'évolution de notre village, avec une véritable volonté de participation citoyenne. Des réunions ont déjà eu lieu et d'autres sont programmées où votre parole pourra être écoutée et entendue. Nos marges budgétaires ne sont pas très importantes, d'autant que nous n'avons pas souhaité augmenter le taux des impôts fonciers, mais ce sont des projets d'avenir qui nous motivent et qui j'espère vous motivent également.

En conclusion, je tiens à redire qu'en travaillant ensemble, nous avons la capacité de relever les défis qui se présentent à nous et de construire le village que nous souhaitons, solidaire, dynamique, sensible à l'environnement et tourné vers l'avenir. Merci de votre engagement et de votre participation active à la vie de notre commune.

Directeur de la publication: Laurence Bourgade Maire de la Commune de Saint-Morillon Rédaction en chef: Nicolas Régnier Adjoint au Maire responsable de la commission communication.

Photographies: Commune et associations de Saint-Morillon

Impression: Create Communication

Mise en page: Service administratif



Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et remise de la Médaille des Blessés de Guerre à Monsieur Georges FLOTTES















Réfection des murs en pierre

Les murs en pierre derrière la salle des fêtes et autour du pré de la Cure ont été rénovés par les chantiers d'insertion* de la Communauté des Communes de Montesquieu.

Dans un premier temps, leur travail a été la reconstruction du mur derrière la salle des fêtes : ce mur en ruine avait besoin d'être sécurisé et rebâti, car il avait été fortement fragilisé à la suite de plusieurs intempéries et en partie détruit pour remettre en service les écoulements du pluvial.

Le mur existant a donc été détruit, une nouvelle fondation a été réalisée et la construction a été rallongée. La nouvelle structure a été bâtie moins haute pour avoir une grande ouverture paysagée vers le Gât-Mort.

Dans un second temps, la construction autour du pré de la Cure a aussi subi une cure de rajeunissement, avec un léger abaissement pour être dans la continuité de la première réalisation et pour permettre une meilleure visibilité à la sortie du parking du Presbytère. Cela a aussi permis la restauration du calvaire.





Une partie du mur du pré de la Cure n'a pas été rénovée, car il s'agit d'un mur de soutènement routier (principalement bétonné) qui appartient au département de la Gironde et qui n'est donc pas géré par la commune (tout comme le pont sur le Gât-Mort).

Cette opération a un coût modique pour notre collectivité : la commune a fourni les matériaux (sable roux, chaux, ciment blanc, sable de projection) et une aide logistique grâce à ses services techniques ; la Communauté des Communes de Montesquieu a pris en charge la main-d'œuvre.

Une dizaine de personnes ont participé à ce chantier d'insertion de mai à septembre 2023, et peuvent être fières du travail réalisé! La commune de Saint-Morillon les remercie ainsi que la Communauté des Communes de Montesquieu.

* Les chantiers d'insertion, lancés en 2004 par la Communauté des Communes de Montesquieu, sont un dispositif d'insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires (jeunes en rupture sociale ou familiale, demandeurs d'emploi de longue durée, etc.) ont pour mission d'entretenir les berges et les cours d'eaux, ou le petit patrimoine bâti.

Pour en savoir plus : https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/emploi/chantiers-dinsertion

Travaux d'entretien et réparations

Les services techniques de Saint-Morillon réalisent ou coordonnent quotidiennement des travaux dans toute la commune. Quelques exemples récents : entretien des trottoirs du bourg, réparation du portique de la salle des fêtes, réparation du chapeau de l'entrée du parking de l'école, remplacement de l'éclairage de l'église Saint-Maurille, évacuation des souches d'arbres du jardin de la bibliothèque, taille des haies, etc.

Autant de tâches qui pourraient passer inaperçues, mais qui sont indispensables à la commune !





La Convention d'Aménagement de Bourg

L'étude préalable à la nouvelle Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) a démarré.

Petit rappel: Qu'est-ce qu'une CAB?

La CAB est un « contrat » entre la commune et le Département de la Gironde qui porte sur les aménagements de la commune et définit les travaux à réaliser sur 4 à 5 années. L'objectif de la commune est de signer cette CAB avec le Département à la mi-2024, pour démarrer des actions concrètes cofinancées par le Département dès 2025.

La phase d'étude de la CAB de Saint-Morillon a démarré au mois de septembre 2023. Avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), un référentiel d'étude a été rédigé et après consultation un Bureau d'études a été retenu pour réaliser cette étude. 11 Bureaux d'Etudes avaient candidaté.

Le Bureau d'études retenu est l'atelier paysagiste Arcadie, basé à Pessac (https://atelier-arcadie.fr/), qui travaillera en collaboration avec la Cabinet d'architecture A'Traits (Bordeaux) et le Bureau d'études VRD (Voiries et Réseaux Divers) PIR2 infra, basé à Agen.

Un premier comité de pilotage rassemblant les élus, ces Cabinets , le CAUE et les services du Département, a eu lieu en septembre. Les différentes étapes de l'étude ont été planifiées.

Le 13 octobre, une réunion publique conviviale appelée « Apéro CAB » a été organisée par la Mairie et Emmanuel Prieur, responsable de l'Atelier ARCADIE qui est venu présenter à la trentaine de personnes présentes la démarche d'étude qui va être mise en place. Des premiers échanges avec les Saint-Morillonnais ont pu être développés, soit pendant le temps formel de la rencontre, soit pendant le temps convivial qui a suivi.



Fin novembre et début décembre 2023, 2 ateliers vont être réalisés par Arcadie avec des Saint-Morillonnais, notamment parmi celles et ceux qui se sont manifestés lors de la rencontre du 13 octobre.

Le premier atelier est organisé autour des fonctionnalités et de l'organisation du paysage urbain, et le second autour du développement de la vie locale par le développement de l'espace public piéton.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Une réunion publique a eu lieu le 6 juillet dernier dans le but d'aborder le cadre général de la révision du Plan Local d'Urbanisme, mais également de détailler le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), et surtout d'échanger avec les Saint-Morillonnais(es).

Etaient présents les bureaux d'étude Axe et Site et Eten Environnement, respectivement chargés de l'élaboration des documents du PLU (plan de zonage et règlements) et de l'étude environnementale, qui ont chacun réalisé une présentation synthétique, appuyée par des éléments cartographiques, du travail mené jusqu'ici.

Madame le Maire a ensuite précisé les souhaits des élus concernant leur PADD qui a fait l'objet d'un débat en date du 4 avril 2023, retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la Commune. Les principaux axes ainsi retenus sont les suivants : un développement modéré mais nécessaire au maintien des 8 classes et des 200 enfants à l'école, un habitat plus regroupé, évoluant vers de nouveaux modèles tout en respectant l'identité rurale du bourg, orientations compatibles avec les préconisations des services de l'Etat en matière de limitation de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Un temps de questions-réponses avec le public présent a ensuite permis un échange plus approfondi quant aux aspects environnementaux et paysagers propres à Saint-Morillon.

Une seconde réunion publique sera organisée suite à la consultation des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU. Celle-ci aura vocation à communiquer plus avant quant aux possibilités ouvertes à l'équipe municipale dans le cadre du développement et de l'aménagement du territoire communal (une information sera diffusée au préalable).

Plus d'informations sur le site internet de la mairie : www.saint-morillon.fr rubrique Cadre de vie > Urbanisme



Gestion de déchets

La Communauté de Communes de Montesquieu vous informe

VERS UNE ÉVOLUTION DES MODES DE COLLECTE

La prise en compte nécessaire du changement climatique et de l'impact des activités humaines sur l'environnement doit faire évoluer les habitudes de consommation. Pour initier un cercle plus vertueux de la gestion de ses déchets, le territoire modifiera début 2024 l'organisation et la fréquence de ses collectes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte hebdomadaire maintenue début 2024. Passage à une fréquence tous les 15 jours au cours de l'année 2024, une fois mis en place le tri des biodéchets.



EMBALLAGES RECYCLABLES

Collecte hebdomadaire jusqu'à la fin de l'année. Passage à une fréquence tous les 15 jours à partir de janvier 2024.



BIODÉCHETS

Distribution gratuite de composteurs individuels ou partagés du 1er trimestre 2024.

LE TRI SÉLECTIF PASSE DU SAC... AU BAC!

À compter de janvier 2024, la CCM mettra à votre disposition des bacs qui remplaceront les sacs jaunes pour le tri de vos emballages recyclables. Dans notre enquête, vous étiez 62 % à vous montrer favorables à la réduction du nombre de sacs jaunes distribués par la collectivité. Nous avons fait le choix de les supprimer totalement!

MOINS DE PASSAGES EN PORTE-À-PORTE, POUR UNE BAISSE DU VOLUME DE DÉCHETS ET DES COÛTS ASSOCIÉS : C'EST L'OBJECTIF AFFICHÉ.



La rentrée marquera aussi le déploiement du second Programme local de prévention des déchets (période 2023-2029). Des actions fortes seront initiées autour de cinq axes de travail:

- Sensibilisation et mobilisation de chacun.
- Développement de l'éco-exemplarité,
- · Implication des entreprises,
- Politique de réduction et de tri des biodéchets,
- Développement du réemploi.



TRIER SES BIODÉCHETS, UN NOUVEAU RÉFLEXE POUR TOUS

Obligation légale à compter du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets biodégradables est l'objet de toutes les attentions sur le territoire de la CCM. Dans le cadre d'une étude réalisée en mars 2023, la collectivité a identifié des solutions pertinentes et adaptées à ses types d'habitat (composé à 90 % de pavillons individuels).



À partir du 1er trimestre 2024, chaque maison du territoire sera ainsi dotée d'un composteur individuel, gratuit pour les habitants grâce à une prise en charge à 100 % par la CCM. En complément, pour environ 10 % des foyers vivant en habitat collectif ou en centre urbain dense, des solutions spécifiques de collecte des biodéchets seront mises en place sur certaines zones identifiées par l'étude, sur les communes de Cadaujac, La Brède et Léognan. Dans ces situations, la CCM prévoit, **suivant la volonté des communes**, d'installer des composteurs partagés (à l'échelle d'une résidence ou d'un quartier) ou de créer des abri- bacs pour favoriser un apport volontaire des déchets biodégradables par les habitants concernés.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité du dispositif incitatif à l'acquisition de composteurs et de lombricomposteurs que la CCM avait déjà déployé sur le territoire, et qui a permis d'équiper plus de 4 000 foyers. Alors que les biodéchets représentent 40 % du poids de nos poubelles, le compostage doit devenir un réflexe pour tous. Pour cela, l'intercommunalité prévoit aussi des actions de sensibilisation, la réalisation d'un guide pratique et un accompagnement spécifique pour la gestion des composteurs

Lutte contre le longicorne tigre

Le longicorne tigre (Xylotrechus chinensis), très présent en Gironde, est un coléoptère invasif venu de Chine qui s'attaque aux muriers platanes et à terme, fait mourir les arbres.

Les adultes émergent de mai à juillet, et leurs trous de sortie sont visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Ces trous de sortie sont parfaitement circulaires, d'un diamètre d'environ 5 à 6 mm, et peuvent être accompagnés de rejets de sciure ou des coulées de sève.

Les larves, qui passent l'hiver à l'abri dans le bois et finissent leur développement au printemps, altèrent la circulation de la sève provoquant un dessèchement progressif de l'arbre voire sa mort. Les arbres ou branches atteintes sont également plus sensibles à la casse lors d'épisodes venteux ce qui peut représenter un danger.

Afin d'éviter la dissémination de ce nouveau ravageur, il convient de détruire, par broyage fin ou brûlage, les arbres ou parties d'arbres infestés avant la sortie des adultes.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie : www.saint-morillon.fr rubrique Cadre de vie > Environnement







Opération Boîtes de Noël



L'année dernière, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Morillon annonçait le lancement de l'opération « Boîtes de Noël », une opération solidaire qui consiste à déposer des cadeaux dans une boîte à chaussures pour les offrir à une personne dans le besoin.

Compte tenu du succès rencontré et du nombre important de boîtes de Noël collectées, l'opération « Boîtes de Noël » est reconduite pour cette fin d'année 2023.

Nous vous rappelons ci-dessous le principe ainsi que les consignes.



LE PRINCIPE

Vous confectionnez une boîte de Noël, c'est-à-dire une boîte à chaussures remplie de cadeaux, qui procurera un instant de bonheur et de quiétude à une personne démunie!

Vous déposez votre boîte à la mairie de Saint-Morillon, qui se charge de sa distribution par l'intermédiaire des Restos du Cœur.

Entre temps, les enfants de l'école et de l'ALSH de Saint-Morillon réalisent des cartes de vœux et les joignent à vos boîtes de Noël.

QUELQUES CONSIGNES

- Le format « boite à chaussures » doit être respecté pour faciliter la logistique et la distribution.
- Les boites sont à emballer et décorer comme de vrais cadeaux de Noël!
- Attention : il est important de mentionner sur le papier d'emballage ou sur une étiquette : « H » pour Homme, « F » pour Femme, « Fille » ou « Garçon » pour les enfants.

Pour les enfants, nous vous remercions d'indiquer aussi une tranche d'âge.

Pour les vêtements, nous vous remercions de préciser la taille.

QUELQUES IDEES POUR REMPLIR LA BOITE

- Vêtements chauds : chaussettes, écharpe, gants, bonnet... (neuf ou en bon état)
- Produits alimentaires : chocolats, gâteaux, thé... (non ouverts et non périmés, pas de produits périssables ni faits-maison)
- Jeux ou loisirs : jeu de cartes, livres, magazines, jouets pour enfants...
- · Produits d'hygiène ou de beauté : dentifrice, savon, shampoing... (non ouverts et non périmés)
- Petits mots doux pour les fêtes de Noël : lettre, dessin, poème...

Un beau geste, à la fois simple et fort. Vous pouvez faire participer vos enfants pour le petit mot ou un dessin... et leur insuffler le vrai esprit de Noël...

Pour ce Noël solidaire, le lieu officiel de dépôt de vos boîtes cadeau est :

Mairie de Saint-Morillon, 1 Place de l'Eglise, 33650 SAINT-MORILLON

Vous avez jusqu'au jeudi 14 décembre inclus pour déposer vos boîtes cadeau.



Fête des Associations

La Fête des Associations a eu lieu samedi 2 septembre 2023.

La pluie n'a pas réussi à gâcher la fête, qui s'est achevée sur un très beau feu d'artifice!



Nettoyons notre Nature

L'opération "Nettoyons notre Nature" a eu lieu dimanche 3 septembre 2023.



Les organisateurs remercient tous les Saint-Morillonnais, petits et grands, ainsi que les chasseurs venus nombreux, pour leur participation.

La récolte est encore importante mais s'amoindrie d'année en année : elle se concentre principalement sur les axes routiers qui longent ou traversent notre commune.

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Liens et Partages NOUVEAU!



Le CCAS de Saint-Morillon, a engagé, de Février à Juin 2021, une étude auprès des aînés. Ces derniers ont évoqué l'importance de retrouver des activités, du lien social, et le souhait de création d'événements intergénérationnels. Ils ont aussi regretté l'absence de sortie, d'après-midi récréatif, suite à l'arrêt des activités de l'association « Les Bruyères des Graves » en 2009.

Des seniors volontaires de Saint-Morillon, prêts à s'investir, ont décidé de créer l'association « Liens et Partages », officielle depuis le 10 octobre 2023. Elle s'adresse aux seniors de Saint-Morillon et alentours.

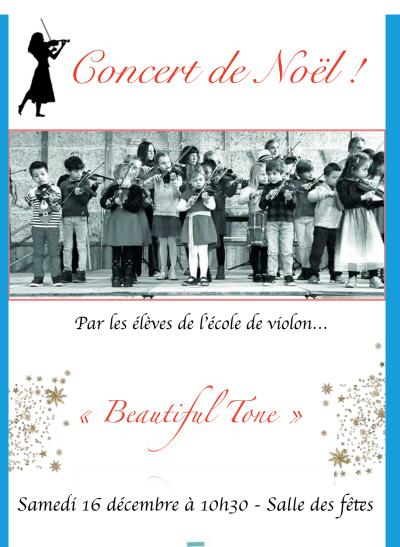
Elle proposera un cadre convivial de rencontres et d'activités en intérieur et en extérieur, parmi lesquelles : jeux de société ; sorties pour des visites de monuments, musées ou sites ; parties de pétanque ; balade dans la nature ; atelier couture ; sortie cinéma ; atelier généalogie ; sortie photo ; sortie canoé ; aide aux personnes isolées ; ... Les activités en intérieur seront organisées le jeudi après-midi.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter Patricia Ghilardi au 06 29 86 30 40, Monique Gamel-Derouineau au 06 74 21 69 90, Jocelyne Van Daele au 06 84 17 51 31 ou Michel Heib au 06 24 99 08 52. ou par mail à liensetpartages 33@gmail.com

Rejoignez-nous, nous serons heureux de vous accueillir.

Beautiful Tone

Les élèves de l'école de violon vous invitent à leur concert de Noël le samedi 16 décembre 2023 à 10h30 dans la salle des fêtes.





Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Asgamy

Les News d'ASGAMY:

ASGAMY fêtera ses 15 ans le Samedi 13 Janvier 2024 lors du traditionnel Kagami biraki (fête de nouvelle année)

YOSEIKAN BUDO:

Cette année, afin de satisfaire un plus grand nombre, les cours du lundi soir sont portés sur le côté martial avec la pratique des armes traditionnelles et l'apprentissage de Katas tandis que le mercredi soir est plus porté sur le côté sportif avec du pieds poings et pratique des armes en mousses entre autres...

Le cours de self défense du premier trimestre aura lieu le mercredi 15 Novembre Ce cours est gratuit et ouvert à tous les + de 12ans.

QI GONG:

Suite à un nombre important d'inscriptions au Qi GONG, un deuxième cours sera ouvert le lundi de 18h00 à 19h30 à la salle Paul Boyreau.

Ce cours débutera dès le retour des vacances de la Toussaint le 06 Novembre.

Il sera dispensé par Nathalie MORATTO Diplômée 2 ème duan ceinture noire et titulaire d'un DIF (diplôme d'instructeur fédéral) délivré par la FFKDA (Fédération française de karaté et disciplines associées) Elle a été formée par plusieurs maîtres chinois et français. Avide de connaissance et désireuse de toujours se perfectionner elle continue sa formation à travers des stages ponctuels.

Flash back stage:

Le Stage de BAJUTSU (Yoseikan à cheval) le samedi 30 Septembre dernier à La Brède a été un succès et à ravi tous les participants. Voici quelques images.

Pour tout renseignements: asgamy33@yahoo.fr ou06 07 67 60 82





La Boum d'Halloween du Centre de Loisirs a eu lieu le 31 octobre 2023!.





Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

RécréAsso

Association proposant diverses animations pour petits et grands afin de partager des moments de détente et de joie, et cela dans une ambiance conviviale.

Les fonds récoltés sont reversés à l'École des 4 Saisons de St Morillon.

Evènements:

- 02/09 / 2023 : Vide grenier
- 04 / 11 / 2023 : Après-midi jeux de société et créations
- 26 / 11 / 2023 : Marché de Noël
- 18 / 02 / 2024 : Carnaval
- 24 / 03 / 2024 : Chasse aux œufs
- 01 / 05 / 2024 : Vide grenier



Une assemblée générale aura lieu le vendredi 29 septembre 2023 à 21 h au presbytère.

Nous comptons sur vous!

Suivez toute l'actu sur Facebook : RécréAsso

Contact: recreasso@outlook.fr

RécréAsso organise cette année encore le Marché de Noël, le dimanche 26 novembre 2023 de 10h à 18h à la Salle des Fêtes de Saint-Morillon. L'entrée est libre.

C'est l'occasion de prendre une photo avec le Père Noël et trouver de jolis cadeaux artisanaux, savourer une boisson ou une gourmandise!

Energy Saint-Morillon

Energy Saint Morillon est une association sportive proposant tous types d'activités dans un esprit de convivialité et motivation

Nous sommes ravies de vous annoncer que notre nouvelle activité Pilates a été un grand succès et sera renouvelée pour la rentrée 2023-2024.

Parmi les nouvelles activités proposées, on retrouvera également : Entretien et Tonus, animée par Maryse, le jeudi de 18h à 19h.

Voici les séances proposées :

- Gym douce, lundi 17h-18h
- Sophrologie, lundi 18h30-19h30
- Pilates, mardi 18h30-19h30
- Zumba, mardi 19h45-20h30
- Fitness, mardi 20h30-21h30
- Entretien et Tonus, jeudi 18h-19h
- Renforcement musculaire, jeudi 19h-20h

Nous organisons des évènements festifs et sportifs :

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook Energy Saint Morillon

gymvolontaire.033158@gmail.com,

à très bientôt.

toute l'équipe Energy Saint Morillon







Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

AMAP Le Panier des Vignes

Et si vous adhériez en 2024 ? C'est l'heure du renouvellement des inscriptions !

Connaissez-vous le principe d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ?

Il s'agit d'une association de «consomm'acteurs» qui s'engagent pour une période donnée, en début de saison, à acheter une partie de la production d'agriculteurs, qui livrent ensuite leurs produits à intervalles réguliers.

L'objet de notre AMAP est de maintenir et promouvoir une agriculture de proximité, socialement équitable, écologiquement et économiquement viable, permettant ainsi de (re)créer un lien avec le monde rural.

Après avoir adhéré à l'AMAP et versé sa cotisation annuelle de 10 euros, chacun choisit les contrats auxquels il veut souscrire (légumes, œufs, volailles, pain, agneau, fruits, fromages, farines, huiles, savons...).



Les distributions ont lieu un mercredi sur deux, de 18h30 à 19h30, au foyer du stade à Saint-Morillon. N'hésitez pas à venir à une distribution pour en savoir plus ; pour un mode de consommation qui a du sens!

Vous pouvez aussi nous retrouver :

Mail: amappanierdesvignes@yahoo.com

Crumble de **poireaux**

Pour changer de la tarte aux poireaux !

Ingrédients pour 4 personnes :

- · 3 ou 4 gros poireaux
- · huile d'olive
- sel
- curry
- 20 cl de crème de cajou (on en trouve en magasin bio) ou crème de soja, ou crème liquide
- facultatif: un reste de boulgour ou de quinoa cuit (2 à 3 cuillères à soupe)
- 100 g de farine
- 50 g de parmesan
- 70 g de beurre
- 30 g de noix de cajou

Préparation :

Rincez et émincez les poireaux. Faites-les cuire dans une sauteuse avec de l'huile d'olive. Salez.

Quand les poireaux sont fondants, ajoutez le curry, le boulgour et la crème. Réservez.



Mixez grossièrement la farine, le parmesan, le beurre et les noix de cajou.

Mettez les poireaux dans un plat allant au four. Recouvrez avec le crumble.

Mettez au four 25 à 30 minutes à 180 °C.

À déguster seul ou en accompagnement d'une volaille ou de poisson.

Bon appétit!



Protégez votre habitation des cambriolages

Les conseils de la Gendarmerie Nationale

La lutte contre le cambriolage est à votre portée :

L'application des mesures simples énoncées ci-dessous vous permet de contribuer à la diminution du risque de cambriolage dans votre habitation

- Soyez l'acteur de votre protection en participant à la mise en sûreté de votre domicile.
- Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et contacter au plus vite les services de gendarmerie.
- Ne négligez pas une tentative de cambriolage et composez au plus vite le 17.

Les bonnes habitudes en cas d'absence prolongée :

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas d'information sur les réseaux sociaux.
- Faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, confiez-lui la responsabilité de vider votre boîte aux lettres.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent pas être utilisés pour vous cambrioler.

Si vous partez en vacances

- Signalez votre absence à la Gendarmerie locale.
- · Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.
- · Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous vous êtes absenté.
- Entretenez la végétation de votre domicile, votre habitation doit être bien visible de l'extérieur et ne pas donner l'impression d'être inoccupée.

Protéger son habitation

- Une propriété clôturée, équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion
- Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.
- Dotez vos portes d'un système de fermeture fiable, respectant des normes techniques de résistance à l'effraction.
- Protégez vos fenêtres à l'aide de volets ou de barreaux.
- En cas de protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide.
- Un système d'alarme bien conçu s'avère efficace s'il tient compte des prescriptions légales.
- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système de vidéoprotection. Toutefois, il est interdit de filmer la voie publique ou les domaines privés voisins.

Les bons réflexes contre le vol des biens de valeur :

- Photographiez vos objets de valeur et notez leurs caractéristiques, gardez en lieu sûr des copies des factures.
- Relevez la marque, le type et le numéro de série du matériel Hi-Fi, vidéo et informatique.
- · Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à domicile.
- Rangez vos clés hors de vue, n'y inscrivez pas vos noms et adresses.

Votre présence n'empêche pas le vol, fermez vos issues, ne laissez pas vos clés de maison, de voiture, votre portefeuille ou votre sac dans l'entrée!

Plus de conseils sur le site internet de la mairie : www.saint-morillon.fr rubrique Cadre de vie





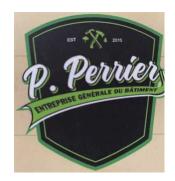
SAS P. PERRIER

Tous travaux de maçonnerie, charpente, rénovation, construction piscines. Tous les jours sauf le dimanche.

Adresse: 101 Chemin de Treytin, 33650 Saint-Morillon

Téléphone: 05 56 78 44 81, 07 87 47 80 35

E-mail: perrierpascal@orange.fr Site internet: http://pperrier.com



Fabienne Hypno Reflexo

Installée depuis le 22 mai 2023, au pôle santé de St Morillon, mais pratiquant depuis les années 2000, je me pose enfin dans la commune où j'habite depuis plus de 25 ans.

Je vous propose la réflexologie plantaire, l'hypnose Ericksonienne et le massage énergétique chinois.

Chaque pratique a pour objectif de vous apporter un mieux être sur le long terme que ce soit physique ou psychologique et chacune s'adapte à vos propres besoins.

Je vous détaille chaque pratique sur mon site : fabiennehypnoreflexo.com mais je reste disponible pour tout renseignement complémentaire.

La prise de rendez-vous s'effectue soit en ligne via le site resalib.fr ou par téléphone au 06.85.83.17.39

Je vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18 h00

Adresse : Pôle santé, parking de la pharmacie, 62 route de Castres, 33650 Saint-Morillon

Téléphone: 06 85 83 17 39

E-mail : fabienne.etche.reflexologie@gmail.com Site internet : http://fabiennehypnoreflexo.com



Marie Savaton Ostéopathe

Marie Savaton Ostéopathe D.O.

Ostéopathe diplômée en 5 ans du Collège Ostéopathique de Bordeaux en 2020, établissement agréé par le ministère de la Santé.

Je reçois en consultation tous les profils de patients : nourrisson, enfant, adulte, sportif, femme enceinte et senior.

Pour ce faire, j'utilise une approche plutôt douce avec des techniques adaptées aux besoins de chacun afin de soulager les tensions, les déséquilibres et les douleurs tout en gardant une vision globale du corps.

Je peux vous aider pour vos douleurs musculo-squelettiques, viscérales, vos maux de têtes, ou plus simplement en prévention.

J'ai également fait une formation complémentaire en périnatalité, certifiée par la maternité de Bagatelle.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire au numéro indiqué. Du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Da landi da Vendredi de on a 2011.

Adresse: Pôle santé, parking de la pharmacie, 62 route de Castres, 33650 Saint Morillon

Téléphone : 06 24 37 54 64

Site internet : http://marie-savaton-osteopathe-do.business.site





Horaires d'hiver des déchèteries

Déchèterie de La Brède

Lundi : 13h-17h Mardi : 13h-17h

Mercredi: 8h30-12h /13h-17h Jeudi: 8h30-12h /13h-17h Vendredi: 8h30-12h30 /13h-17h Samedi: 8h30-12h30 / 13h-17h Dimanche: 8h30-12h30

Déchèterie de Léognan

Lundi: 13h-17h

Mardi : 8h30-12h /13h-17h Mercredi : 8h30-12h /13h-17h Jeudi : 8h30-12h /13h-17h

Vendredi:13h-17h

Samedi : 8h30-12h30 / 13h-17h

Dimanche: 8h30-12h30

La permanence des élus aura désormais lieu le premier samedi de chaque mois, de 9h à 12h à la mairie de Saint-Morillon



Naissances:

Léo BALLION Nina ROQUES Timéo GUERIN

26/07/2023

08/08/2023 15/10/2023

Mariages:

Antoine MIMEAU et Laétitia SIBELET

22/07/2023

Benjamin CESSATEUR et Lyria BOUKANDOU-MOUNGUEKA

05/08/2023

Noha CESSATEUR et Doriane KONAN

30/09/2023

Décès:

Jean, Joël CHEVASSIER02/07/2023Jean, Noël KÉRÉVER16/07/2023Gisèle, Henriette LACOSTE31/08/2023Jean-Claude BELVAUX30/09/2023

A G E N D A

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 Permanence retraite

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 Beautiful Tone : Concert de

Noël

JEUDI 28 DÉCEMBRE 2023 Librairie itinérante Des Livres à Bord

DIMANCHE 18 FÉVRIER 2024 RécréAsso : Carnaval

DIMANCHE 24 MARS 2024 RécréAsso : Chasse aux œufs

MERCREDI 1er MAI 2024 RécréAsso : Vide grenier



Page Facebook

Retrouvez toute l'actualité de la commune ! Abonnez-vous à cette page pour rester informé(e)

facebook.com/MairieSaintMorillon



Chaîne YouTube:

Suivez en direct ou consultez en différé les Conseils Municipaux et les cérémonies.

youtube.com/@MairieSaintMorillon



Newsletter

Suivez les informations en temps-réel en vous abonnant à la Newsletter de Saint-Morillon!

saint-morillon.fr/newsletter

